

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 9 MARS 2015

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, LIEBERT Josiane, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, REYNAUD Christian, BAILLARGEAT Marc, BOUVET MUGNIER Claire, PERRISSOUD Jean-Laurent, PINON Anne, GRUFFAT Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : CHATEL Bernard (pouvoir à Serge BOUVIER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle GRUFFAT

1. POINT DES COMMISSIONS

VOIRIE : - projet de création d'un bassin de rétention d'eau de 180 m3 Chez les Mollards.

- essai prévu de bon écoulement d'eau sur la voirie à Pressy. Marquage au sol, rétrécissements, passages piétons prévus avant la fin du mois d'avril.
- rappel : il est interdit de trainer des grumes sur la voirie.

CCAS : - la bibliothèque de Moye organise un spectacle pour les petits et les grands, intitulé « Théâtre à lire » le samedi 28 mars à 17H.

- l'enquête concernant les besoins en informatique des habitants de la Commune est relancée.
- prochain Bulletin municipal : mai 2015

SCOLAIRE : - conseil d'école du 5 mars 2015 : 91 élèves actuellement scolarisés. 87 élèves prévus pour la rentrée 2015, 79 pour 2016. Une fermeture de classe pourrait alors être envisagée.

Classe de neige à Saint François de Salle en janvier 2015 : M. ALLAIRE, directeur de l'école, remercie la mairie pour sa participation financière à ce projet.

Cantine : le comité de cantine fait part de ses difficultés à trouver des parents pour effectuer les 3 tours de surveillance nécessaires au bon fonctionnement de l'association. La commission scolaire souhaite rencontrer les membres du comité pour discuter de la viabilité du système actuel.

Travaux : divers travaux et aménagements ont été demandés par M. ALLAIRE.

2. DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY A LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune n'est plus compétente en matière de PLU. La Communauté de Communes détient désormais cette compétence. Toutefois cette dernière souhaite déléguer le droit de préemption urbain à la commune.

✓ Après échanges et débats, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la délégation du droit de préemption urbain de la communauté de communes du canton de Rumilly à la Commune.

3. TRAVAUX 2015 DANS LA FORET COMMUNALE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Office National des Forêts concernant les travaux prévus dans la forêt communale en 2015 avec notamment l'entretien d'1,4 km de limites, le débroussaillage, l'ouverture de sentiers pour un montant de 2300 € hors taxes.

- ✓ Après échanges et débats, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de travaux de l'ONF.

4. TRAVAUX VOIRIE DE LA ROUTE DE PARMAND

Monsieur le Maire rappelle l'historique de l'effondrement de la route à Parmand et des discussions qui ont été engagées avec les différents partenaires (entreprise Famille, assurances, Communauté de Communes) pour solutionner le problème. Monsieur le Maire souhaite que les différents partenaires se réunissent afin de formaliser une procédure.

5. ANIMAUX ERRANTS

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a établi en 2011 une convention avec la Clinique Vétérinaire de l'Albanais qui s'occupe de l'accueil des animaux errants. Monsieur le Maire propose aux Elus de procéder à une modification de l'article 1 de cette convention afin que le Maire ou son représentant soit désormais informé de toute intervention demandée sur les chiens errants et puisse également procéder au recouvrement auprès des propriétaires des frais engagés.

- ✓ Après échanges et débats le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une modification de l'article 1 de la convention avec la Clinique Vétérinaire de l'Albanais.

Le Maire de MOYE,

Christian HEISON.